

Renseignements & Inscriptions

École des mines d'Alès

6, avenue de Clavières
30319 Alès CEDEX

Hugues SILVAIN

Chargé d'Affaires Formation Continue
04 66 78 20 95
hugues.silvain@mines-ales.fr



B.A.D.G.E.*

CONCEPTION RÉFLÉCHIE DES BÂTIMENTS

Le B.A.D.G.E. «Conception réfléchie des bâtiments» est destiné à tous les acteurs du bâtiment qui souhaitent élargir le champ de compétences à l'ensemble des domaines d'activité de leur métier et de leur secteur professionnel. Ces compétences leur permettront de mener des projets d'envergure avec une plus grande autonomie et une plus grande efficacité en intégrant au plus tôt les éléments clés de réglementation, de conception et de management de projets complexes.

la **Formation continue**
de l'École des mines d'Alès



École des mines d'Alès
6, avenue de Clavières - 30319 Alès CEDEX
Tél. +33 (0)4 66 78 50 00 - <http://www.mines-ales.fr>

* Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Écoles
(marque déposée par la Conférence des Grandes Écoles)

B.A.D.G.E.* CONCEPTION RÉFLÉCHIE DES BÂTIMENTS

Une **formation qualifiante** pour intégrer sereinement le contexte réglementaire en perpétuelle évolution et les dispositions normatives Européennes à la conception du bâtiment.

Un développement des compétences dans la construction d'ouvrages neufs et dans la réhabilitation du bâtiment

Un **dispositif** pour reconnaître et qualifier la fonction de BIM Manager et de pilote d'opération en phase de conception ou d'exploitation de projets d'envergure.

Le **B.A.D.G.E.* «Conception réfléchie des bâtiments»** permet de valider un niveau de compétences acquis par la formation ou l'expérience. Plus approfondi que les stages courts, moins lourd que les mastères et les D.E.S.S, sa durée est de 250 heures. Etalé dans le temps, il est conçu pour être suivi par des ingénieurs et/ou des architectes en situation professionnelle.

Objectifs :

- Apprécier le rôle, les responsabilités, les intérêts et les préoccupations de chacun des acteurs de la construction quel que soit le type de marché,
- Appréhender la réglementation utile à une conception exhaustive,
- Maîtriser les processus utiles au montage d'opération,
- Appréhender les enjeux techniques et économiques dans chaque domaine de compétence,
- Intégrer une opération depuis la programmation jusqu'à sa déconstruction en passant par la conception, la construction et l'exploitation,
- Mettre en place des procédures et des protocoles BIM,
- Concevoir en autonomie un bâtiment réfléchi répondant aux réglementations et aux règles de l'art.

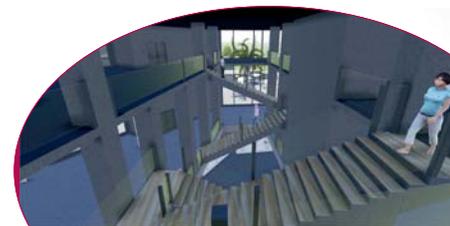
Durée :

- 250 heures, dont 35 heures dédiées à la réalisation d'un projet personnel, étalées sur une période de 12 mois sous forme de regroupements de 4 ou 5 jours espacés d'environ 1 mois.

Intégrer la réglementation thermique actuelle en neuf et en existant en tenant compte du bioclimatisme pour une conception durable, fonctionnelle et performante.

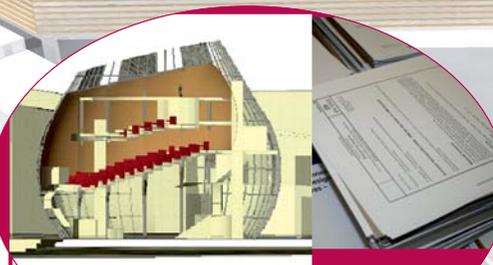


Développement durable et maîtrise de l'énergie
45 heures



Sécurité incendie et accessibilité PMR
35 heures

Faire évoluer un projet et un programme pour intégrer les contraintes tout en réduisant les poids administratifs.



Structure et normalisation
50 heures

Concevoir structurellement un bâtiment complexe intégrant les principes fondamentaux de la normalisation française et européenne, génie parasismique compris.



La construction, le contexte et les acteurs 50 heures

Maîtriser la définition et la lecture d'un programme d'opération. Identifier les bonnes pratiques de mise en commun de données (tant en conception qu'en exploitation), et bien intégrer une démarche BIM.



Conservation, gestion et valorisation du patrimoine
35 heures

Projet personnel tutoré en entreprise
35 heures

Ecoconception du bâtiment : Cycle de vie intégrant les objectifs d'exploitation, de maintenance et de déconstruction.

Public :

- Maîtres d'ouvrages, économistes oeuvrant dans le domaine du bâtiment.
- Ingénieurs et architectes désirant élargir leur champs de compétences à tous les domaines techniques du bâtiment.
- Techniciens et projeteurs en recherche d'évolution vers le management de projet.

Méthodes pédagogiques :

- En complément des cours, la formation s'appuiera sur des cas concrets, des travaux pratiques, des mises en situation et sur un projet issu des études ou de chantiers des entreprises des stagiaires.
- Mise en place d'un tutorat personnalisé pour le suivi des projets.

- Interventions pédagogiques de professionnels du bâtiment, architectes et ingénieurs,
- Accès à une bibliothèque de ressources en ligne permettant à chacun de renforcer, à son rythme, les compétences acquises.
- Inscription à un forum dédié à la formation afin de faciliter les échanges.

Partenariat :

- Contenu pédagogique conçu et réalisé avec des professionnels de l'acte de construire.
- Formation soutenue par l'Ordre des Architectes.
- Participation active de l'association «l'el dans l'AU» et de l'ISBATP.